

Aéres : la trahison de la CPU

Une délégation intersyndicale a été reçue pendant deux heures, le lundi 23 octobre, par François Goulard, ministre délégué à la Recherche et à l'Enseignement supérieur. Elle a fait part de la forte opposition de la communauté scientifique et universitaire à la mise en place de l'Agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aéres) dont elle a demandé le retrait. Le ministre a rappelé que l'Agence était prévue par la loi et qu'elle ne pouvait être retirée que par une nouvelle loi. Par ailleurs, il a voulu se montrer rassurant. Il a tenté de démontrer que cette nouvelle agence ne remettait pas en cause les instances d'évaluation existantes. Il a rappelé que l'Aéres, si elle le décidait, pouvait faire appel aux instances d'évaluation existantes des établissements telles que le Comité national de la recherche scientifique. Il est apparu que le ministre était en difficulté sur la question de l'Aéres mais, heureusement pour lui, la Conférence des présidents d'Université (CPU) vole à son secours en réclamant, dans un texte adopté à l'unanimité par sa commission permanente, le 9 novembre 2006, une Aéres forte, déconnectée des instances d'évaluation existantes.

J. Fossey, secrétaire général du SNCS-FSU

L'état major au grand complet : le ministre était accompagné de Thierry Damerval directeur de cabinet, de Jean-Marc Montheil directeur général de l'enseignement supérieur, de Gilles Bloch directeur général de la recherche et de l'innovation et de Christophe Jeanney conseiller. La délégation intersyndicale, composée des secrétaires généraux du Sgen-EPST-recherche, du SNTRS-CGT, du SNpress-FO, du SnpTES-UNSA, de la CFTC, du Snesup-FSU et du SNCS-FSU, a demandé le retrait de cette nouvelle agence d'évaluation qui ne correspond pas aux demandes des états généraux de Grenoble. La communauté scientifique y avait exprimé quatre exigences : 1) tout chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche doit être évalué, 2) cette évaluation doit se dérouler selon une procédure proche de celle utilisée par le Comité national de la recherche scientifique, 3) l'évaluation selon les procédures de la MSTP (Mission scientifique, technique et pédagogique du ministère) est unanimement rejetée, 4) les personnels et leur structure doivent être évalués, de façon concomitante, lors d'une seule et même session.

Le ministre a répondu que seule une nouvelle loi pouvait remettre en cause l'Aéres. Ce n'était pas à l'ordre du jour. Ensuite, il a essayé de contourner la difficulté en tentant de démontrer que l'Agence, vu la composition de son conseil d'administration, était bien indépendante du gouvernement. Personne ne l'a cru.

Nous lui avons demandé pourquoi ses services n'avaient pas repris dans le projet de décret la phrase de la loi qui précisait que l'Aéres « *conduit ces évaluations soit directement, soit en s'appuyant sur les établissements et organismes...* ». Il nous a répondu que cette phrase serait bien dans le décret et que ce serait au Conseil de l'Agence de décider si l'Aéres utiliserait ou non cette possibilité.

Il nous a confirmé que les directions d'organisme étaient aussi opposées à cette nouvelle agence de l'évaluation mais que « *des professeurs d'université étaient pour* ». La CPU vient de confirmer son soutien sans faille à cette institution opaque. Il est quand même surréaliste de voir que ce sont des présidents d'universités élus, souvent soutenus par des organisations syndicales, qui supportent une institution dont l'une des caractéristiques principales est d'avoir exclu toute représentation élue des chercheurs et enseignants-chercheurs.

En fait, la CPU s'oppose de manière arc-boutée aux organismes de recherche en général, et au premier d'entre eux, en particulier. La CPU doit enfin comprendre que la recherche publique française s'appuie sur deux piliers : les universités et les organismes de recherche. Vouloir la mort des organismes, c'est vouloir la mort de la recherche publique en France et non l'inverse comme l'affirme fallacieusement la commission permanente de la CPU. Yannick Vallée ressaisis-toi !

Refusons la marchandisation de la recherche
Le mardi 21 novembre 2006
Rassemblements

À Paris 14 h au Parvis du musée d'Orsay, en régions devant les préfetures